

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 17011 Numéro SIREN : 478 811 292 Nom ou dénomination : NIVADIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2017 sous le numéro de dépôt 89252



20170892522016

DATE DEPOT: 14/09/2017

N° DE DEPOT: 89252

N° GESTION: 2004B17011

N° SIREN: 478811292

DENOMINATION: NIVADIS

ADRESSE: 246 R FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 PARIS

MILLESIME: 2016

NIVADIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8000 Euros Siège Social: 246, Rue du Faubourg Saint Martin

75010 PARIS RCS PARIS 478811292

Communication of Paris

19:37 7017 AAD 50

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2017

Le 29 juin 2017, à 11H00

La SAS SARJEL au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 78/82 rue Garibaldi à SAINT MAUR DES FOSSES 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro CRETEIL 389 375 023, représentée par son Président, Monsieur Eric DELAUNE, actionnaire unique de la société NIVADIS, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société SAS SARJEL, sur convocation de son Président.

L'associé unique a été convoqué par Lettre Recommandée avec accusé de réception adressée le 30/05/2017.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique.

Le cabinet LB AUDIT & EXPERTISE, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur Serge Loria préside la séance en qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- → La copie de la lettre de convocation et le récépissé postal;
- → La copie de la lettre de convocatoin du commissaire aux comptes et le récépissé postal ;
- → La feuille de présence;
- → L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2016;
- → La rapport de gestion du Président;
- → Le rapport général du Commissaire aux Comptes;
- → Le texte des questions écrites adressées par l'actionnaire unique dans les conditions légales :
- → Le texte des projets de résolutions.

Puis, le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport du Commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'actionnaire unique, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Associé Unique, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnait la validité de la convocation.

NIVADIS

Societe Par Actions Simplifiee au Capital de 8000 Euros Siège Social: 246, Rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS RCS PARIS 478811292

Puis, le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ✓ Rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016
- ✓ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016,
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus au Président
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- ✓ Approbation de ces conventions règlementées,
- ✓ Pouvoirs pour les formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président. Puis, il fait donner lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant plus la parole, l'associé unique prend les décisions suivantes, inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice de 24 290 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus de sa gestion au Président pour l'exercice écoulé.

NIVADIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8000 Euros Siège Social: 246, Rue du Faubourg Saint Martin **75010 PARIS**

RCS PARIS 478811292

L'associé unique prend acte également, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois demiers exercices:

Dates de clôture	Dividendes versés	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2015	84000	84000
31/12/2014	90000	90000
31/12/2013	45000	45000

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique entérinc les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir un bénéfice 24 290 euros. L'associé unique décide de prélever la somme de 24000 euros sur le poste « report à nouveau » à titre de dividende.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, l'associé unique entérine les conventions conclues antérieurement à l'exercice et qui se sont poursuivies.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité relatives aux dispositions ci-dessus adoptées, et, plus généralement, faire le nécessaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

SAS SARJEL représentée par Eric

DELAUNE

Serge Loria, Président.

Cabinet
LB Audit & Expertise

CRCC

Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €

RCS PARIS B 497 602 581 SIRET: 497 602 581 00017 Code NAF: 6920Z T.V.A. FR 65 497 602 581 205, Boulevard Malesherbes 75017 Paris

lb.audit@orange.fr

Tél.: 01,44,29,10,10 Fax: 01,44,29,10,19

S.A.S. NIVADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 €

246, rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS

SIRET: 478 811 292 00018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 Cabinet LB Audit & Expertise

> CRCC

Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie

Régionale de Paris

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €

RCS PARIS B 497 602 581 SIRET: 497 602 581 00017 Code NAF: 6920Z T.V.A. FR 65 497 602 581

205, Boulevard Malesherbes 75017 Paris

lb.audit@orange.fr

Tél.: 01.44.29.10.10 Fax: 01.44.29.10.19

S.A.S. NIVADIS 246, ruc du Faubourg Saint Martin **75010 PARIS**

A l'associé,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale extraordinaire du 1^{er} Mars 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

Le contrôle de	es comptes	annuels	de la	S.A.S.	NIVADIS,	tels	qu'ils	sont	annexés	au	présent
rapport et don	t les principa	ales donn	ées s	ont:							

- Un résultat net bénéficiaire de

24.290

- Un total des comptes de bilan actif et passif

951.982

☐ La justification de mes appréciations ;

Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 12 juin 2017

Judah LUGASSY

Commissaire aux Comptes

CTIF DGFiP N° 2050 2016
Page 3

D	Désignation de l'entreprise : NIVADIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 121 Adresse de l'entreprise 245 RUE_FAURURG_SAINT MARTIN 75010 PARIS Durée de l'exercice précédent* 121									
		éro SIRET* 4 7 8 8 1 1 2 9	2	0 0 0	1	8				Néant -
\vdash	<u></u>					<u> </u>			Exercice N clos le,	N-I 13 1 1 2 2 0 1 51
				Bru 1	t		A	mortissements, provisions	Net	Net A
-	· 	Capital souscrit non appelé (1)	AA	, <u>, </u>			· ~ ~			
	<u>~</u>	Frais d'établissement *	ΑB				AC			_
			СХ	<u>, </u>	. <u> </u>		CQ			<u> </u>
	INCORPORFI	Concessions, brevets et droits similaires	AF		1	328		1 328	<u> </u>	
	135011	·				796			359 796	359 796
	ᅺ	Fonds commercial (1)	Atl			 ,				333 730
	IMOININI	Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immobilisa-	AJ	·		· 	AK			<u> </u>
		tions incorporelles	AL				AM			······································
 	-	Теттаіпѕ	AN				ΑO		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ĭ≣ ≊	PORFL	Constructions	AP	1	68	275	AQ	7 579	160 696	16 982
12	S COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2	00	754	AS	125 788	74 966	11 728
	SATION	Autres immobilisations corporelles	AT	3	02	870	ΑU	167 893	134 977	45 660
}	OBIEIS	Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	AV				ΑW			
	2	Avances et acomptes	AX				AY			
	ē	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs				ст			
	TERES	Autres participations	cu		<u>.</u>		cv		<u> </u>	
	17.17		ВВ				вс		<u> </u>	
	13000		BD	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			ВE	<u></u>	<u>-</u>	
	WBILISA)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1				1		<u>-</u>	
	MMO	Prêts	BF	····-	2.0	<u> </u>	BG		20.600	20 600
		Autres immobilisations financières*	Bit			600	1		39 600	39 600
-	i i	TOTAL (II)	BJ	1 0	72	623	BK	302 588	770 035	473 766
		Matières premières, approvisionnements	BL	·			ВМ		···	
		En cours de production de biens	BN			<u> </u>	во			
	TOCK	En cours de production de services	ВР		_		ВQ		<u> </u>	
Z	S	Produits intermédiaires et finis	BR				BS	9 5		
		Marchandises	вт		81	745	вυ	1 3 N	81 745	97 026
CIRC	/ 	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				вw			
717	ANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	вх		_		BY	Cannon services /		164
¥	1/44	Autres eréances (3)	BZ		68	513	CA		68 513	135 482
l	CR	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		<u></u>	_	СС			
	ERS	Valeurs mobilières de placement	CD				CE			
	DIVE	(dont actions propres :) Disponibilités	CF		31	689	CG		31 689	22 105
H	<u>!</u>	Charges constatées d'avance (3)*	CII		<u></u>		CI			1 956
	n .	TOTALATI	1	7	81	947	┨		181 947	256 733
	-		cw		- ser seller		•	J	<u> </u>	
	uia		1	<u> </u>	<u>-</u>	- , - , ,,			<u> </u>	<u></u>
تاپِ	rég		CM		-	<u>., . – . </u>				<u> </u>
Alexandra A			CN						-	
		TOTAL GÉNÉRAL (1 à VI)	* ,	<u> </u>	•	571	IA.	302 588	951 982	730 499
5 		ois: (1) Dont drost au bail		(2) Part à moins d'u ammobileateurs fin			СР		(3) Part à plus d'un an : CR	
	taus le pri	opricté · * Immobilisations :	-			Stoc	k s ;		Créances :	

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoure (article 51 A du Code general des Imposs)

	Désignation de l'entreprise : <u>NIVADIS</u>	···	·	Néant
			Exercice N	Exercice N-1
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	מט		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	рС		<u> </u>
ES	Réserve légale (3)	מם	800	800
OPR	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
X PR	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	DF		
TAU	Dont récomes relative à l'achet	DG		
CAPI	Report à nouveau	DH	561	23:
_	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 290	84 42:
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	33 750	93 463
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
es fonc ropres	Avances conditionnées	DN		
Aut P	TOTAL (II)	DO		
	Provisions pour risques	DP -	632	
Alsions risques harges	Provisions pour charges	DQ		
Pro pour et c	TOTAL (111)	DR	632	
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	טם	318 439	240 263
€	<u> </u>	DV	235 752	
TTES	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
DE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	296 112	326 70
	Dettes fiseales et sociales	DY	64 917	70 052
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 071	
	Autres dettes	EA	309	1:
Compte	<u> </u>	EB		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
régul.	TOTAL (IV)	EC	917 600	. 637 03:
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		i
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	951 982	730 49
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	<u></u>	
<u></u> (2)	Dont Ecart de réévaluation libre	10		
0.5	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF -	·	<u>,</u> .
(4)		EC .	917 600	637 03
(5)	Dont conçours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	318 439	240 26

^{*} Des explications concernant cette subrique sont données dans la notice n° 2032,

3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016
Page 5

A du Croic	cobligations tarticle 43 for neval des imposes									Page 5
Désign	ation de l'entreprise : <u>NIVADI</u>	S				_			Néant	*
					Exercice N	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Exerc	ice (N-1))
			France	<u>lis r</u>	Exportations et aisons Intracommunautaires		Total			
	Ventes de marchandises*	FA	2 471 738	ŀВ		FC	2 471 738	2	800	714
S	Production vendue biens*	FD		FE:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	f F				
LIC	1	FG	56 700	FH		FI	56 700	_		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 528 438	fК		FI,	2 528 438	2	800	714
EXP	Production stockée*					FM				
Spr	Production immobilisée*					FN			_	
	Subventions d'exploitation		······································			FO	<u> </u>			
PRO	Reprises sur amortissements et prov	ision	s, transfert de charges* (9)			FP	41 944		1	551
	Autres produits (1) (11)		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			FQ				
		_	Total des pr	odui	ts d'exploitation (2) (1)	FR	2 570 382	2	802	265
	Achats de marchandises (y compris	droit	s de douane)*			FS	1 788 675	2	018	005
	Variation de stock (marchandises)*					FT	15 126		(7	308
	Achats de matières premières et auti	es ap	provisionnements (y comp	ris di	oits de douane)*	FU				<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>
ĕ	Variation de stock (matières premiè	FV								
] <u> </u>	Autres achats et charges externes (3	FW	311 218		338	168				
107	Impôts, taxes et versements assimilé	FX	24 007		25	098				
) EXI	Salaires et traitements*					FY	257 909		229	996
GESD	Charges sociales (10)					FZ	66 161		60	860
}	NOI C	[- dotations aux amortissen	nents	+	GA	27 176		14	570
5 D	Sur immobilisations - dotations aux provisions									
	Sur actif circulant : dotation	s aux	provisions*			GC				85
	Pour risques et charges : do	tation	s aux provisions		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	CD	632			
	Autres charges (12)		<u> </u>			CE	1 387			516
<u> </u>			Total des ch	arge	s d'exploitation (4) (II)	GF	2 492 290	2	679	991
	RÉSULTAT O'EXPLOITATION (I -	11}		_		GG	78 092		122	274
apérathan A commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	*			(III)	GII				
apri ca co	Perte supportée ou bénéfice transfér	·ć*			(IV)	GI			·	
2 ≥	Produits financiers de participations	(5)	<u></u>			Cı				
NCIE	Produits des autres valeurs mobilièr	es et	créances de l'actif immobil	ís ć (:		GK				
Ž	Autres intérêts et produits assimilés	(5)			SET STATE OF THE PARTY OF THE P	Cr				
TTS F	Reprises sur provisions et transferts	de e	narges			См	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
ODO	Différences positives de change					GN				-
PR	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									
	Total des produits financiers (V)								<u> </u>	····
ERES	Dotations financières aux amortisse	ment	s et provisions*		,	CÓ				
ANCI	Intérêts et charges assimilées (6)						3 399		3	236
SFIN	Différences négatives de change					GS		<u> </u>	<u> </u>	- <u></u>
ARGE!	Charges nettes sur cessions de valer	ırs m	obilières de placement			СТ		<u> </u>	·	
			Total	des	charges financières (VI)	Gυ	3 399		3	236
5 	RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 399)	<u> </u>	(3	236
3 - 1	RÉSULTAT COURANT AVANT IN	APÔ		· VI)	, ,, e	GW	74 693		119	038

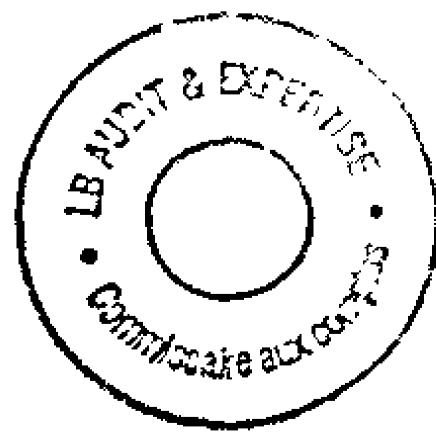
En Euros,

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impire)

D	sign	nation de l'entreprise : <u>NIVADIS</u>	<u> </u>			Néant *
Г				Exercise N	Exercíc	e N-1
	E1.S	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 31	6	3 086
virs	ONN	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	пв			
PROD	EPTI	Reprises sur provisions et transferts de charges	нс			
	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	ПΒ	12 31	б	3 086
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	ΠE	599	9	2 269
CES		Charges execptionnelles sur opérations en capital *] JUF	57 83	8	
CHAR		Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG			·
	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	11.61	58 43	7	2 269
	l - R	ÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)]m	(46 12	1)	817
ī	'artic	cipation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	H13			
1	mpô	ts sur les bénéfices *	нк	4 28:	2	35 433
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	 IIL	2 582 69	7 2	805 351
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	им	2 558 40	8 2	720 929
	5 + B	SÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	UN	24 29	0	84 422
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	110			
	(2)	Produits de locations immobilières Dont = produits de locations immobilières	IIY			
	(2)	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous).	IG	12 26	5	991
		- Crédit bail mobilier *	ПЪ			
	(3)) Dont {	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	111	15	7	1 714
1	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	13			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	ŧκ			
	(6bi	s) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	НX			
	(9)) Dont transferts de charges	Al	41 85	9	1 353
	(10	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
2	(12	2) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
0.10	(13	Dont primes et cotisations Complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9				
REN	(7	Toursic on aimmore)		E Charges exceptionnelles	xercice N Produi	ts exceptionnels
İ	_	PENALITES ET AMENDES		3	5	
	_	FAUX BILLETS		19	0	
	_	VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS	\perp	40 87	7	
	_	RECLASSEMENT APCO		16 96	1	
	_	DIFFERENCE DE REGLEMENTS CLIENTS/FOURNISSEURS		21	7	51
	(8	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	xercice N Produi	its antérieurs
	_	REGULARISATION COTISATIONS SOCIALES				3 979
anafacture.	_	REGULARISATION CLIENTS/FOURNISSEURS	- 	4	7	34
T'S Infi	_	REMBOURSEMENT IMPOTS/TAXES DIVERSES				272
ADKA1		SOLDE RISTOURNE	-	11	0	e.
ة <u>ل</u>	_	REGULARISATION CHARGES LOCATIVES/LOYERS				7 980

SOMMAIRE	13.0.0 0
Faits caractéristiques de l'exercice Evènements significatifs postérieurs à la clôture - REGLES ET METHODES COMPTABLES	page 13 13
Principes et conventions générales Permanence ou changement de méthodes Informations complémentaires (CICE)	13 14 14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations Etat des amortissements Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes Composition du capital social Autres immobilisations incorporelles Evaluation des immobilisations corporelles Evaluation des amortissements Evaluation des matières et marchandises Disponibilités en Euros Produits à recevoir Charges à payer Charges et produits constatés d'avance Variation des capitaux propres	14 15 16 16 16 17 17 17 17 18 18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESU	LTAT
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices Honoraires des commissaires aux comptes	19 19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail Identité des sociétés mères consolidant les comptes	19 19
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	20



NA = Non Applicable NS = Non significative

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 951 982.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 528 437.69 Euros et dégageant un bénéfice de 24 289.59 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Conformément à l'article L 233-16 du Code de commerce, la SA CASINO GUICHARD PERRACHON tête de groupe, établit les comptes consolidés du groupe.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Le magasin, situé au 246 Rue Faubourg Saint Martin à Paris, a fait l'objet d'un fermeture du 18 juin 2016 au 03 juillet 2016 pour des travaux de rénovations.

Une participation du groupe a été constatée dans les comptes pour 56700€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

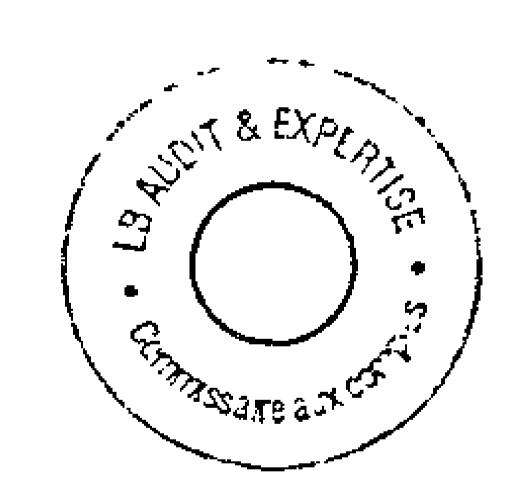
- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

A compter du 16 octobre 2014, entre en vigueur le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au nouveau plan comptable général réorganisant à droit constant l'ensemble des textes comptables. Ce règlement remplace le règlement CRC 99-03 relatif au Plan comptable général (dit PCG 99) et tous les autres règlements publiés depuis 1999. Il constitue ainsi la nouvelle référence comptable pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entités tenues d'établir des comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.



Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

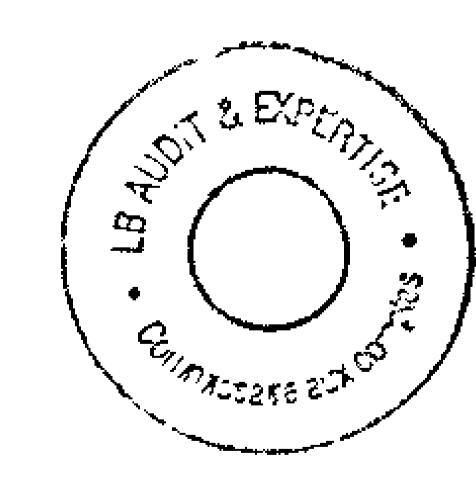
Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 529 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été utilisé pour l'acquisition de matériel d'équipement et pour la formation du personnel.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début	Augmer	ntations
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	d'exercicc	Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	361 124		
Installations générales agencements aménagements des constructions	26 976		160 630
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	207 467		82 254
Installations générales agencements aménagements divers	251 005		106 779
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 731		14 659
TOTAL	492 178		364 322
Prêts, autres immobilisations financières	39 600		
TOTAL	39 600		
TOTAL GENERAL	892 902		364 322



Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			361 124	361 124
Installations générales agencements aménagements constr.		19 331	168 275	168 275
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		88 967	200 754	200 754
Installations générales agencements amenagements divers		75 505	282 279	282 279
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		799	20 591	20 591
TOTAL	_	184 601	671 899	671 899
Prêts, autres immobilisations financières			39 600	39 600
TOTAL			39 600	39 600
TOTAL GENERAL		184 601	1 072 623	1 072 623

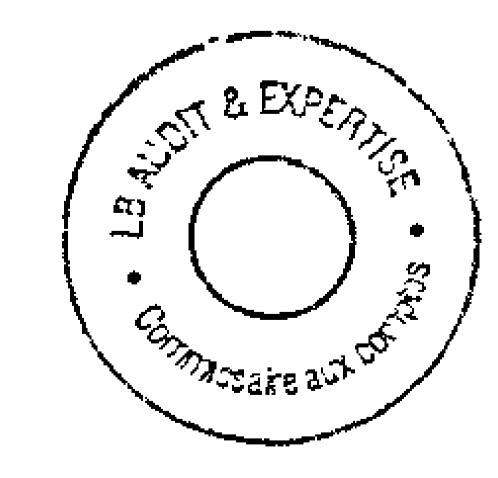
Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTA	L 1 328			1 328
Installations générales agencements aménagements cons	str. 9 994	7 877	10 291	7 579
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	195 739	8 129	78 080	125 788
Installations générales agencements aménagements dive	rs 205 435	9 289	54 554	160 169
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 641	1 882	799	7 724
ТОТА	L 417 808	27 176	143 724	301 260
TOTAL GENERAL	419 136	27 176	143 724	302 588

Ventilation des dotations	Amortissements	Amortissements	Amortissements	Amortissement	s dérogatoires	
de l'exercice	<u>linéaires</u>	<u>dégressifs</u>	exceptionnels	Dotations	Reprises	
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 877					
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 129					
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 289					
Matériel de bureau informatique mobilier	1_882	<u> </u>				
TOTAL	27 176					
TOTAL GENERAL	27 17 6					

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		632			632
TOTAL		632	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		632



Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	85		85		
TOTAL	85		85		
TOTAL GENERAL	85	632	8.5		632
Dont dotations et reprises d'exploitation		632	85		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant bro	ut /	1 an au plus	A plus d'1 a	an
Autres immobilisations financières	39 6	00		39	600
Personnel et comptes rattachés		96	96		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 0	21	33 021		
Débiteurs divers	35 3	96	35 396		
T	TAL 108 1	13	68 513	39	600

Etat des dettes	Montant bru	ıt	A 1 an au plu	us	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	318 4:	39	318 4	39		
Fournisseurs et comptes rattachés	296 1	12	296 1	12		
Personnel et comptes rattachés	19 5	50	19 5	50		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 7	56	33 7	56		
Autres impôts taxes et assimilés	11 6	11	11 6	11		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 0	71	2 0	71		
Groupe et associés	235 7	52	235 7	52		
Autres dettes	3	09	3	09		
TOTAL	917 6	00	917 6	00		

Composition du_capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes estémaries de titres	Valeurs		Nombre	de titres	
Différentes catégories de titres	nominales en euros	Au début	Crées	Remboursés	En fin
ACTIONS	80.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou groupes d'actifs à sa valeur actuelle. Cette dernière est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est la valeur qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties informées et consentantes, diminués des coûts de sortie.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. Une perte de valeur est comptabilisée, dès lors que la valeur comptable de l'actif ou groupe d'actifs auquel il appartient devient supérieur à sa valeur actuelle, en premier lieu sur les actifs incorporels et ensuite sur les actifs corporels.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Lincaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de burcau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les stocks de marchandises sont évalués sur la base du dernier prix d'achat connu. Du fait des rythmes de rotation, cette valorisation est considérée comme assimilable à la méthode "premier entré-premier sorti".

Disponibilités en Euros

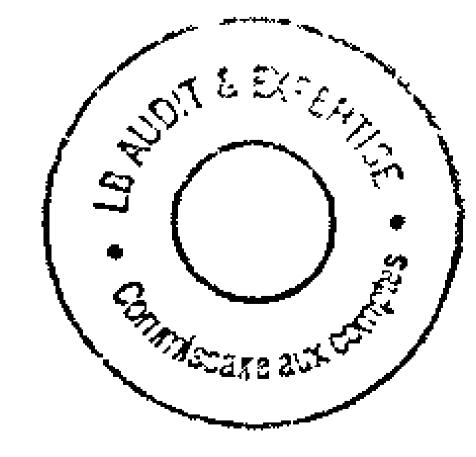
(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	29 657
Total	29 657



Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

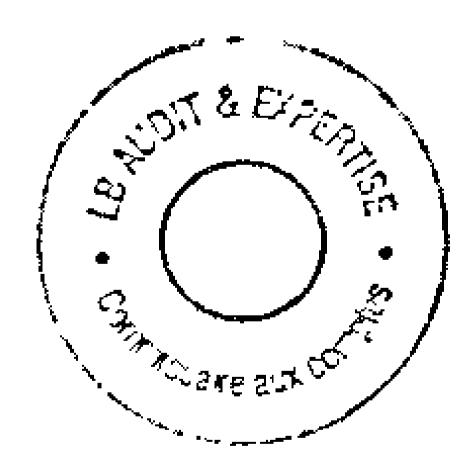
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 417
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 2 69
Dettes fiscales et sociales	38 003
Total	90 689

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	9	039
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	84	422
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	93	461
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	93	461
Variation en cours d'exercice		
Autres variations	59	711-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	33	750
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	59	711-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS		
OPERATIONS DE STRUCTURE	59	711-



Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. R 123-198)

	Résultat avant impôt	Impōt
Résultat courant	74 693	19 645
Résultat exceptionnel (hors participation)	46 121-	15 363~
Résultat comptable (hors participation)	24 290	4 282

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2023.80 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11:

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit_bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°; PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CASINO GUICHARD PERRACHON	SA	173157998	I ESPLANADE DE FRANCE
			42000 SAINT ETIENNE

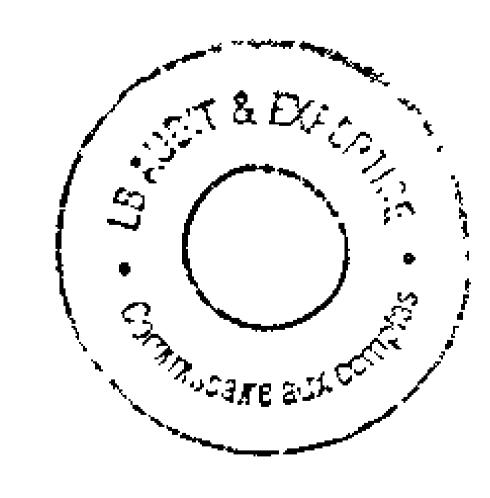


Tableau des ré

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations	000	3.00	0008	000	000
TIONS ET RESULTATS	2 805 418	2 756 522	2 846 128	2 800 714	2 528 438
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions l'mpôts sur les bénéfices	147 236	77 797	146 618 36 429	134 311 35 433	56 295
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	82 199	38 189 140 000	87 876 45 000	84 422	24 290 84 000
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 106.66	629.23	1 243.83	1 104.39	520.13
Kesultat apres impots, participation des safaries et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action	821.99	381.89	878.76	844.22	242.90
	10 213 983	13	11 217 573	11 229 996	257 909
Montant des sommes versees au unre des avantages sociaux de l'exercice	67 852	77 171	73 014	74 271	80 689

